

PV de l'Assemblée Générale du 19 avril 2024 à St-Gingolph

1. Accueil et mot de bienvenue (par le Président M. Claude Roch)

Ordre du Jour :

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Approbation du PV de la dernière assemblée générale (22 juin 2023)
3. Présentation des comptes de l'exercice 2023 (exploitation et bilan) et discussion
4. Rapport des vérificateurs et nomination de l'organe de contrôle
5. Présentation du budget 2024
6. Acceptation des comptes 2023 et du budget 2024 avec décharge au comité
7. Nominations/démissions
8. Point sur les travaux de rénovation de la Tourelle et situation financière
9. 20^{ème} anniversaire de « la parenthèse » : 2004-2024
10. Divers

La séance est ouverte à 19h15 par M. Claude Roch qui souhaite la bienvenue et remercie chacun-e pour sa présence. Il salue en particulier les présidents des communes de Port-Valais et St-Gingolph, MM. Pierre Zoppelletto et Damien Roch. Il excuse les absences de deux membres du comité, MM Reynold Rinaldi, et André Carron ainsi que celles de MM Mathias Reynard, conseiller d'Etat, chef du département de la santé des affaires sociales et de la culture, Frédéric Favre, conseiller d'Etat, chef de service de la sécurité, des institutions et du sport et Michel Beytrison, ancien président de l'association « la parenthèse ». Selon le souhait d'une membre de l'association, M. Claude Roch présente les membres du comité. L'ordre du jour accepté

2. Approbation du PV de la dernière assemblée générale (22 juin 2023)

Ce pv est approuvé par les membres.

3. Présentation des comptes 2023 (exploitation et bilan) et discussion sur l'exercice 2023

M. Bruno Perroud, directeur de Cerebral-VS, présente et commente les comptes - charges et recettes - de l'année 2023. M. Claude Roch remercie M. Perroud pour le travail effectué ainsi que MM David Vergères, coordinateur des activités d'animation de « la parenthèse », Jérémy Gaillard, également en charge des activités de « la parenthèse », Mme Laura Théoduloz, secrétaire-comptable à Cerebral-Vs ainsi que tout le personnel de Cerebral-Vs. M. Perroud présente encore le profil des diverses personnes qui accompagne les séjours.

M. Perroud commente l'augmentation des charges qui provient en partie du « vieillissement » des véhicules ; il l'explique également par l'engagement de personnel.

Il relève la fidélité des membres de l'association pour leur soutien ainsi que de plusieurs donateurs. L'association vit en partie sur cette générosité des membres.

M. Claude Roch souligne l'importance de travailler sur deux fronts - investissement et exploitation - ; il conclut en soulignant également cette générosité importante

4. Rapport des vérificateurs et nomination de l'organe de contrôle

M. Pierre-André Gex présente le rapport de l'organe de contrôle (la société NOFIVAL) ; celui-ci est accepté. M. Claude Roch propose de renouveler le mandat à NOFIVAL. L'assemblée accepte la proposition.

5. **Présentation du budget 2024**

M. Claude Roch rappelle le travail important, effectué dès 2004, par Mmes Mireille May, Bernadette Visinand et M. Michel Beytrison.

Il présente le principe d'un projet d'un contrat de prestation ; MM Claude Roch, Thierry Cornut et Bruno Perroud se sont rendus à l'Office de coordination pour les questions dans le domaine du handicap (OCQH) du département de la santé, des affaires sociales et de la culture.

M. Claude Roch passe la parole à M. Bruno Perroud qui présente le budget 2024 ; le contexte est rappelé : « la parenthèse » est passé d'un fonctionnement où le bénévolat tenait une place importante à un fonctionnement plus professionnel. Il précise que l'augmentation des charges salariales provient de ce phénomène.

Un montant important doit être affecté à l'achat d'un bus (l'ancien était de 2002).

Le budget est « prudent » et le déficit relativement réduit. M. Claude Roch ajoute qu'un délai important est nécessaire entre la commande et la livraison de ce véhicule

Une membre de l'association pose la question de la participation financière de l'Etat de Vaud ainsi que de l'OFAS. M. Claude Roch répond que l'OFAS distribue une enveloppe « non-extensible » ; concernant la participation des « hors-cantons », la question reste en suspens. Dans le futur contrat de prestation, le soutien en faveur des hôtes mineurs devrait augmenter.

6. **Acceptation des comptes 2023 et du budget 2024 avec décharge au comité**

Les comptes 2023 et le budget 2024 sont acceptés à main levée. Aucune opposition. M. Claude Roch remercie les membres de l'association.

Actuellement, des ressources financières d'un montant de CHF 100'000 sont à rechercher.

7. **Nominations/démissions**

Aucune admission/démission n'est annoncée.

M. Claude Roch remercie l'ensemble des membres du comité.

Un merci est également adressé à Cerebral-Vs pour l'engagement et aux personnes qui se sont mobilisées pour la pérennité de l'association.

8. **Point sur les travaux de rénovation de la Tourelle et situation financière**

Mme Margrit Picon-Furrer fait une présentation des travaux effectués illustrée de photos projetées (intérieur et extérieur) ; l'installation de l'ascenseur est visible de l'extérieur (sur la surface du toit) ; ce travail a été rendu indispensable. D'ici l'été 2024, l'extérieur sera terminé (façades puis échafaudages retirés).

M. Philippe Tivollier donne des informations au sujet du concept des futurs appartements des 1^{er} et 2^{ème} étages qui accueilleront des personnes (logées « dans la durée ») ; au sous-sol, l'appartement également en cours de réalisation sera conçu pour de courts séjours. M. Philippe Tivollier commente la configuration des appartements - surface, salles d'eau, nombre de pièces -. Ces plans sont visibles sur le site www.laparenthese.ch.

M. Thierry Cornut commente le plan financier du chantier. Certains dépassements (CHF 85'000) proviennent d'exigences imposées par le service du patrimoine de l'Etat du Valais.

Il commente ensuite le plan de financement (prêts sans - NPR, Nouvelle Politique Régionale - et avec intérêts - cautionnement des communes -). L'investissement est ainsi couvert en partie par l'Etat du Valais - subventions diverses -, les communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph (cautionnement à hauteur de CHF 1'000'000, les fonds propres ainsi que plusieurs donateurs généreux (p. ex. la Loterie Romande).

M. Claude Roch remercie Mme Margrit Picon Furrer et MM. Philippe Tivollier et Thierry Cornut pour leur présentation.

M. Roch souligne que la question du choix des couleurs (afin de rester fidèle à l'histoire du lieu) demande du temps. Il précise qu'un problème de trésorerie se présentera à un moment de la restauration du bâtiment en raison de la « libération » des subventions fixées à la fin des travaux. Les travaux avancent de manière régulière et les délais sont tenus. Il souligne le travail conséquent réalisé par M. Michel Cachat et Mme Marion Huguet qu'il remercie pour leur implication - ainsi que les corps de métier.

9. 20^{ème} anniversaire de « la parenthèse » : 2004-2024

M. Claude Roch présente les célébrations du 20^{ème} anniversaire et remercie les personnes actives qui nous soutiennent : l'association du 25 décembre du Bouveret (CHF 4'000) et la Jeunesse de Sarreyer (CHF 1'100) ; un appel lancé aux membres de l'assemblée en vue d'une mobilisation de leurs réseaux.

Un concert est mis sur pied par M. Claude Roch (chez lui) le 8 juin 2024 ; concert du chanteur Marc Aymon et Mila

Une fête est programmée les 21 et 22 septembre 2024 dans le cadre du Swiss Vapeur Parc ; l'entrée sera offerte aux personnes en situation de handicap et leur accompagnant .e.

Un repas de soutien est fixé le 18 octobre à midi à la salle polyvalente de St-Gingolph.

D'autres événements sont encore à mettre sur pied durant l'année.

L'inauguration est planifiée pour le printemps 2025

Ces actions ont pour but de réunir env. CHF 100'000

10. Divers

Aucun divers n'est formulé. L'assemblée se termine par un apéritif offert par la commune de St-Gingolph.

Le 23 avril 2024



Claude Roch
Président



Pierre-André Gex
Secrétaire